

Image not found or type unknown



Retenue de frais injustifiée

Par **RIBEIRO DOS SANTOS**, le **01/11/2010** à **01:05**

Bonjour,rrnJ'ai dû annuler la réservation d'un séjour dans un hôtel et j'ai fait ça 08 jours avant la date d'arivée, ce qui me garantit le coût total de zéro euros par cette opération. Et pourtant, quelques jours après, voici ma surprise, l'hôtel a retenue le frais d'une nuit comme si je ne l'avais pas eu annulé.rrnSur mon dossier d'annulation est bien marqué: coût total euros 0. Cependant traite ce cas comme "non remboursable", même si la règle du site web est bien claire quant à ça.rrnQu'est-ce que je dois faire pour avoir le remboursement de cette retenue injustifiée?rrnJe vous remercie d'avance.rnBien Cordialement.rnZoraia SANTOS.